



Stanislas Guérini toujours ministre et toujours RIEN pour les personnels de la Fonction publique !

Après un mois de vacance du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas GUERINI, reconduit à sa fonction dans la deuxième vague du remaniement du gouvernement et nommé jeudi 8 février au soir, a proposé de suite des rencontres bilatérales aux organisations syndicales.

La CGT Fonction publique a été reçue ce jour, mardi 13 février.

Sans surprise si ce n'est la confirmation du dépôt d'un projet de loi « Fonction publique » décalé au second semestre de l'année 2024, le ministre a confirmé sa volonté d'initier différents chantiers d'ores et déjà annoncés fin 2023.

La CGT a insisté sur l'importance de la dégradation des conditions de vie et de travail des personnels.

La CGT a affirmé d'entrée de jeu l'urgence salariale pour l'ensemble des fonctionnaires et agents non titulaires de la Fonction publique. Une « année blanche » 2024, sans augmentation générale du point d'indice est inenvisageable !

La CGT a aussi pointé l'urgence de l'effectivité de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Quand bien même une discussion quelque peu lunaire s'est ensuite engagée, les fondamentaux de la politique mise en œuvre dans la Fonction publique ont été confirmés par le Ministre :

- Pas d'augmentation de la valeur du point au titre de l'année 2024 qui serait donc une fois de plus gelée, pas de mesures générales pour les personnels, et donc une nouvelle année blanche !
- Aucune mesure immédiate sur l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes !
- Une montée en puissance de la rémunération et de l'avancement au mérite qui produira de multiples régressions : discriminations, inégalités aggravées notamment entre les femmes et les hommes, un nouvel affaissement du niveau des pensions dès lors que les régimes indemnitaires ne sont pas ou très partiellement pris en compte dans le calcul de ces derniers,
- Un projet de loi qui pourrait porter atteinte au statut général des fonctionnaires avec, par exemple, la remise en cause du concours, la poursuite du recrutement d'agents non-titulaires sur des missions permanentes de service public, etc.

Même si Stanislas Guérini s'efforce de proposer des processus de négociations de portée annuelle et pluriannuelle, il reconnaît ne pas forcément disposer des moyens de financement ad'hoc en confirmant que la situation budgétaire est « tendue » à l'image des lois de finances austéritaires adoptées.

Dans un tel contexte, la CGT Fonction Publique a confirmé son engagement plein et entier dans la construction de la grève et des manifestations féministes du 8 mars 2024.

Il en est de même s'agissant de la grève du 19 mars 2024 appelée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la fonction publique.

Sans attendre, la CGT Fonction publique appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, à débattre de leurs revendications et à faire du 8 et 19 mars prochains deux puissantes journées de mobilisations pour imposer d'autres choix.

Montreuil, le 13 février 2024